



DEPARTEMENT de la GIRONDE

Commune de :

ABZAC

## TOURNÉE GÉNÉRALE DE CONSERVATION CADASTRALE

# AVIS AUX PROPRIÉTAIRES FONCIERS

MME. et M. les propriétaires fonciers, possédant des immeubles sur le territoire de la commune de Abzac, sont informés que les travaux de mise à jour du plan cadastral seront réalisés du

**à partir du 15 janvier 2025**

par la géomètre du cadastre

En application de l'article 4 de l'arrêté préfectoral N° 99-D.R.C.L.E./2 41 du 2 février 1999, les géomètres chargés des opérations de conservation cadastrale sont autorisés à pénétrer dans les propriétés publiques et privées.

À Abzac, le 07/01/2025

La 1<sup>ère</sup> adjointe au Maire d'Abzac

Evelyne PARIOLLEAU

